

# Zoom

N° 23 Décembre 2006

Rue Enning 1  
1003 Lausanne  
Tél. + fax: 021 323 6058  
[www.infoset.ch/inst/relief](http://www.infoset.ch/inst/relief)  
e-mail: [relief@relais.ch](mailto:relief@relais.ch)

**A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud**

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

## Psychoaktiv.ch

**L**e rapport de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues (CFLD) intitulé «*psychoaktiv.ch*», *D'une politique des drogues illégales à une politique des substances psychoactives*<sup>1</sup> présente une nouvelle politique des dépendances qui appréhende les substances en fonction de leurs effets sur le corps et le psychisme et non en fonction de leur légalité ou acceptabilité sociale. Ce modèle, basé sur la politique des quatre piliers<sup>2</sup>, se propose de cibler l'intervention en fonction du type de consommation; il fait donc la distinction entre les différents usages possibles des produits psychotropes (de la consommation peu problématique, à la consommation problématique et à la dépendance) et ceci afin d'ajuster les réponses et les



prestations et de cibler les interventions en prenant en compte ces différences. Cette approche amène un changement de point de vue sur les mesures à mettre en œuvre. L'innovation se situe donc avant tout au niveau politique. Une des recommandations stipule qu'il faut que la Confédération établisse un cadre clair permettant l'élaboration de législations et le développement d'actions plus cohérentes, telle que la réglementation du marché des drogues et son contrôle par l'Etat. Cela permettrait d'éviter que les personnes consomment des substances frelatées mettant en péril leur santé.

Cependant, si les milieux concernés sont favorables à cette nouvelle conception, la population en général n'est quant à elle pas forcément prête. Des efforts de communication ont déjà été entrepris. La question des drogues est encore très chargée émotionnellement et le débat doit encore être porté sur la place publique. Le Conseil fédéral a quant à lui réservé un accueil favorable à ce rapport.

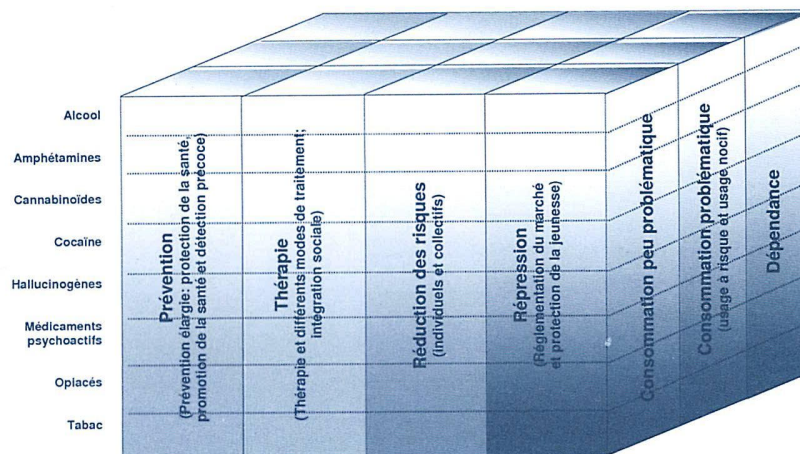
Dans ce numéro de Zoom, nous vous présentons les grands axes de ce rapport, ainsi qu'un entretien avec M<sup>me</sup> Geneviève Ziegler, adjointe administrative pour les questions drogues à la Ville de Lausanne et vice-présidente de la CFLD.

<sup>1</sup> Vous trouverez le rapport à l'adresse suivante : [www.psychoaktiv.ch](http://www.psychoaktiv.ch)

<sup>2</sup> Les quatre piliers sont :  
1. Prévention; 2. Thérapie;  
3. Réduction des risques et aide à la survie; 4. Répression.



# Nouveau modèle de politique des dépendances



Ce modèle se présente sous la forme graphique d'un cube, il prend en compte non seulement les drogues illégales, mais il intègre les substances licites comme l'alcool, le tabac et les médicaments. Il distingue les différents types de consommation: consommation peu problématique, consommation problématique et dépendance. Il reste néanmoins

traversé par la logique de la politique des quatre piliers. Ce modèle permet une approche systématique des problématiques et met en évidence les lacunes du système actuel; comme par exemple, le manque de structures offrant des thérapies particulières pour les jeunes ayant une consommation problématique d'ecstasy.

## Principes pour une future politique suisse des dépendances

Elle se décline sur des lignes directrices reposant sur quatre éléments fondamentaux; **les résultats de la recherche scientifiques, la protection de la santé, les réalités sociales en Suisse et la cohérence des mesures étatiques.**

La CPLD a émis **10 recommandations** sur les mesures à prendre pour développer une politique des dépendances cohérente et globale. Parmi celles-ci, nous trouvons des recommandations qui tracent à la fois

- ✓ Le rôle de la Confédération dans l'établissement des lignes directrices d'une politique des dépendances;
- ✓ L'intégration de l'ensemble des substances psychoactives indépendamment de leur statut légal;
- ✓ Le développement de programmes de prévention (en priorité à l'école, sur le lieu de travail et les loisirs);

- ✓ La mise en œuvre de programmes thérapeutiques précoces, adaptés au contexte et aux personnes;
- ✓ L'inscription de mesures de réductions des risques intégrées à une politique fédérale, cantonale et communale;
- ✓ La réglementation et le contrôle du marché des produits;
- ✓ Le regroupement au niveau fédéral des différentes commissions qui traitent séparément des différents produits.

Ces recommandations partiellement résumées<sup>1</sup> ici devant bien entendu être soumises à des évaluations constantes, permettant de mesurer l'impact de leur mise en œuvre et de leur efficacité.

<sup>1</sup> Version intégrale: [www.psychoaktiv.ch](http://www.psychoaktiv.ch), chap.13, pp. 64-73.





## Entretien avec M<sup>me</sup> Geneviève Ziegler, vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues (CFLD).

### **Rel'ier – Quelles sont les principales innovations du rapport «psychoaktiv.ch»?**

Ce nouveau modèle s'appuie sur la politique des quatre piliers qui a fait ses preuves dans le champ des drogues illégales. Il propose un élargissement du modèle en y intégrant l'ensemble des produits psychoactifs, y compris les drogues légales telles que l'alcool et le tabac, ainsi que les médicaments. Il est nécessaire aujourd'hui de considérer la dangerosité particulière de chaque substance. En matière de prévention auprès des jeunes, on sait qu'il faut une approche globale et non se focaliser sur une substance. Une autre dimension introduite est celle du type de consommation : *consommation non problématique, usage à risque et dépendance*. L'histoire montre qu'il n'y a pas de société sans drogue et qu'il est nécessaire d'établir des priorités dans les mesures à prendre.

Ces dimensions enrichissent le modèle des quatre piliers et permettent une différenciation dans les mesures. Pour illustration, la *réduction des risques* concerne l'individu et les conséquences de sa consommation sur sa santé, mais concerne également la population dans son ensemble, pour limiter les conséquences néfastes de la consommation. Par exemple, la fumée passive ou certains troubles de l'ordre public. Aujourd'hui, il s'agit de réfléchir à la cohérence et la crédibilité de nos actions. C'est pourquoi la recommandation principale du rapport est de demander l'établissement de lignes directrices d'une politique des dépendances, établies par la Confédération pour mettre en place la législation future. Ces lignes directrices doi-

vent reposer, à nos yeux, sur les résultats de la recherche scientifique, la protection de la santé, les réalités sociales et la cohérence des mesures étatiques.

Le modèle présenté ici sous forme de cube permet d'établir des priorités dans les mesures. Par exemple, nous ne disposons pas de thérapie spécifique destinée aux individus qui consomment du cannabis de façon abusive, ni vis-à-vis des consommateurs d'ecstasy.

### **Rel'ier – En développant ce modèle quelles sont les intentions de la Commission ?**

Nous avons tenté de répondre à la question : que faudra-t-il faire dans 10 ans ? Notre titre provisoire était *psychoaktiv 2012*, puis *2015*. Nous avons utilisé les connaissances actuelles, pris de la distance et donné des perspectives. Nous n'avons aucune prétention de solutionner l'actuelle paralysie. Le rapport ne se prononce pas sur la question de savoir s'il est bien ou mal de consommer des substances. Les jugements de valeurs n'aident pas à améliorer la politique sociale ou sanitaire.

### **Rel'ier – Quel est l'avenir de ce rapport ? Quelle est l'influence, le poids de la commission sur les décisions politiques ?**

L'OFSP a réservé un accueil très favorable à ce rapport. Divers aspects ont déjà été intégrés dans le ProMeDro III<sup>1</sup>. La commission fédérale pour les questions liées aux drogues est formée de 14 expert-e-s, nommé-e-s par le Conseil fédéral pour une législature<sup>2</sup>. Sa mission est d'émettre des avis et des prises de position. Divers rapports ont été publiés par le passé, sur la méthadone (1995) sur les scénarios pour une

politique de la drogue (1996) ou sur le cannabis (1999). Une délégation de la commission a présenté le rapport *psychoaktiv.ch* à M. Couchepin qui a réservé un accueil favorable à ce rapport.

*Psychoaktiv.ch* n'entend pas donner des pistes pour le court terme, mais devrait aider la réflexion à long terme. S'agissant de la révision de la Loi sur les Stupéfiants, la commission s'était prononcée à plusieurs reprises en faveur de la révision et elle n'a pas changé de position, puisqu'elle imagine la mise en place d'un marché réglementé pour tous les produits psychotropes, permettant à l'Etat de déployer un arsenal réglementaire entre l'interdiction de vente et la vente libre, selon la substance et sa dangerosité établie.

A l'heure actuelle, il nous paraît utile de valoriser ce rapport, de le mettre en discussion et de relancer la discussion dans un contexte large, qui dépasse le cercle des professionnel-le-s.

### **Rel'ier – Les dépendances qui ne sont pas liées à des substances, comme par exemple la dépendance au jeu, ne sont pas prises en considération alors qu'elles entraînent des dommages humains et économiques pour la personne concernée, pour son entourage et pour la société. Pourquoi ?**

Des analogies peuvent certainement être établies, liées au phénomène psychique de la dépendance. Nous nous sommes contentés d'aborder la question des produits, qui ont une action sur le cerveau. Il est vrai que l'on pourrait aussi parler des dépendances affectives ou des dépendances alimentaires.

<sup>1</sup> Programme de mesures de santé publique de la Confédération en vue de réduire les problèmes de drogue.

<sup>2</sup> Composition de la Commission : [www.admin.ch/ch/f/cf/ko/index297.html](http://www.admin.ch/ch/f/cf/ko/index297.html)





## A lire

### → ROQUES Bernard, **La dangerosité des drogues.**

Rapport au secrétariat d'Etat à la Santé. Ed. Odile Jacob, La Documentation française, 1999.

### → **La consommation de cannabis en Suisse et ses conséquences :**

vue d'ensemble 2004,  
[www.suchtundaids.bag.admin.ch/imperia/md/content/forschung/56.pdf](http://www.suchtundaids.bag.admin.ch/imperia/md/content/forschung/56.pdf)



## agenda

→ Journée nationale **Genre et Addiction**, 2 février 2006 à Fribourg, OFSP et COSTE. Consulter la pré-annonce sur [www.infoset.ch](http://www.infoset.ch)



## zoom sur le net

### Politique des drogues

#### ↳ «**Psychoactiv.ch**»

Rapport de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues, [www.psychoaktiv.ch](http://www.psychoaktiv.ch) La version papier sera disponible dans le courant 2006 en version papier <http://verlag.hanshuber.com>

#### ↳ **Une nouvelle politique en matière de dépendances pour la Suisse?**

Dr M. Spinatsch, OFSP, 2004, [www.suchtundaids.bag.admin.ch/themen/sucht/drogen](http://www.suchtundaids.bag.admin.ch/themen/sucht/drogen)

#### ● Allez consulter le site de la **Plate-forme romande femmes dépendances (GREAT),**

[www.infoset.ch/inst/femdep/](http://www.infoset.ch/inst/femdep/) et de la

#### ● **Fondation vaudoise contre l'alcoolisme,** [www.fva.ch](http://www.fva.ch)

## Matériel de prévention

#### ■ **Qu'avons-nous appris? Prévention dans le travail avec les jeunes**

OFSP, 2005.

#### ■ **Supra-f: Avant qu'il ne soit trop tard... Un soutien efficace aux communes**

OFSP, 2005

[www.suchtundaids.bag.admin.ch/themen/sucht/doku/publikationen/index.html](http://www.suchtundaids.bag.admin.ch/themen/sucht/doku/publikationen/index.html)

#### ■ Nouveau flyer sur l'**Ecstasy** publié par l'ISPA, gratuit, à commander au 021 3212935

#### ■ A consulter sur le site [www.sfa-ispa.ch](http://www.sfa-ispa.ch) **Alcool «Chiffres et données»**

## Formation

### → **ARIA Great**

Rens. 024 426 34 34 ou sur [www.great-aria.ch](http://www.great-aria.ch)

#### ● **Sexualité et toxico dépendance: quelle place pour la prévention?**

31 janvier 2006.

#### ● **Faire face à des comportements difficiles: quelques éléments pour comprendre la psychose**

4 avril 2006.

#### ● **Travailler avec les émotions dans le suivi des usager-ère-s**

mai 2006.

### → **FORDD**

Rens. 024 426 34 34 ou sur [www.great-aria.ch](http://www.great-aria.ch)

#### ● **Les produits psychotropes, les mécanismes neurobiologiques et la réduction des risques sanitaires**

avril 2006.

#### ● **Approche psychodynamique et addictions**

mars 2006.

## Impressum

REL'IER:   
Relais Information et Réseau  
Rue Enning 1  
1003 Lausanne  
Tél. + fax: 021 323 60 58  
[www.infoset.ch/inst/relier](http://www.infoset.ch/inst/relier)  
e-mail: [relier@relais.ch](mailto:relier@relais.ch)

Responsable de la publication:  
Valérie Dupertuis  
Graphisme: Fabio Favini

**Zoom est financé par la Ville de Lausanne**